



[COVID-19]

AU PORT DE MARSEILLE FOS, LA CONTINUITE DE L'ACTIVITE EST ASSUREE GRACE A LA MOBILISATION DE TOUS LES ACTEURS

Pour faire face à la crise sanitaire sans précédent qui touche notre pays, la place portuaire Marseille Fos est plus que jamais soudée et mobilisée afin d'assurer la continuité de ses activités et de ses missions essentielles parmi lesquelles le transport de marchandises et l'accueil des navires permettant ainsi l'approvisionnement européen.

La place portuaire remercie l'engagement de tous pour faire face à ce nouveau défi. Manutentionnaires, dockers, services aux navires (pilotes, lamaneurs, remorqueurs), logisticiens, transporteurs, agents maritimes, transitaires et armateurs, ainsi que les équipes opérationnelles et le personnel de sûreté et de sécurité du port,... C'est grâce à leur mobilisation exemplaire que le port de Marseille Fos est en situation de servir ses clients et d'acheminer les marchandises.

Continuité de l'activité

Le Port reste ouvert à tous les navires de marchandises. Le Grand Port Maritime de Marseille a activé son Plan de Continuité d'Activité afin de mettre en place une organisation permettant d'assurer à la fois la sécurité des salariés et la continuité des missions essentielles.

Les opérations indispensables à l'accueil des navires, au maintien des activités industrielles, logistiques, la sécurité et de la sureté des personnes et des biens sont assurées par les équipes dans le cadre d'une organisation adaptée et dans le strict respect des consignes sanitaires.

Dans le respect de ces consignes, le Port continue d'assurer l'ensemble de ses missions d'accueil des navires et de transit de marchandises :

- **Services aux navires**: Les services aux navires sont opérationnels, avec une organisation des équipes en cohérence avec les directives gouvernementales.
- **Manutention**: Tous les terminaux de traitement de marchandises (conteneurs, roro, car carriers, vracs solides, breakbulk, vracs liquides) sont opérationnels. Chaque terminal a mis en place, en conformité avec les consignes sanitaires, une organisation adaptée à l'activité.
- Industrie et logistique: Le port est en capacité d'opérer les demandes de ses clients en s'adaptant à l'évolution des attentes des entreprises. La chaîne logistique par rail et route fonctionne normalement permettant d'assurer le transit des marchandises vers l'hinterland. Les services sont adaptés en fonction des volumes à transporter. Le trafic fluvial est, pour partie, dégradé suite à une mise hors service de l'écluse Sablons (Isère), jusqu'au 28 mars (date indicative de la CNR).
- Services de contrôle de l'Etat sur la marchandise et les navires : La douane, les services sanitaires, la PAF, ... sont opérationnels en ayant adapté leur organisation aux consignes réglementaires.

Pour toutes précisions sur les opérations, un dispositif dédié pour répondre aux clients, partenaires et aux acteurs de la place portuaire a été mis en place : + 33 (0) 6 86 60 27 94.

Contacts presse